



(Photo Christophe Pauvert)

BRESSUIRE

Il a fait danser
le Burning Man
aux États-Unis!

PAGE 6



Vendredi
18 septembre 2026
Deux-Sèvres

la Nouvelle
République

lanouvellerepublique.fr

1,30 €
n° 24953

Notre carte...
Deux-Sèvres :
les idées
de sorties
du week-end
sur lanr.fr

Les moustiques piquent
les Deux-Sèvres

NIORT

La police
municipale
est armée

PAGE 12

PAGE 3



Les moustiques, majoritairement tigres, prolifèrent dans de nombreux secteurs du département. (Photo NR, Jean-André Boutier)



(Photo d'illustration NR, Jean-André Boutier)

DEUX-SÈVRES

Journées
du patrimoine :
notre sélection

PAGES 8, 9, 10 ET 11

CARBURANTS

Le gouvernement
essaie de calmer
la colère

PAGE 37

RUGBY

Parthenay - Niort :
derby particulier
pour J.-B. Lamotte

PAGE 31

SoluSons

PRÊT À MIEUX ENTENDRE ?

Venez réaliser votre bilan auditif gratuit¹ et
essayer nos aides auditives gratuitement et sans
engagement² dans votre centre Solusons

Melle
7 place du Marché
05 49 27 26 00

Niort
22 r. Alsace Lorraine
05 49 24 88 99

Saint-Maixent
27 av. Mal de L. de Tassigny
05 49 17 04 04

(1) À but non médical
(2) Sur prescription médicale

la chapelle-saint-laurent

Le nouveau recteur du sanctuaire de Pitié

Le nouveau recteur du sanctuaire de Notre-Dame de Pitié, le père Armel de Sagazan, est en retraite sacerdotale depuis le mois de juin dernier. Il vient d'arriver pour passer une année en collaboration

avec le père Jacques Poidevineau, en terre connue puisque sa famille a résidé à La Chapelle-Saint-Laurent depuis 1880. Dimanche 13 septembre, l'esplanade de la Basilique de Pitié accueillait la messe des ma-

lades et handicapés, avec le soutien de l'hospitalité du Poitou, l'handi évangile et la fraternité de Saint-André Hubert Fournet, la famille spirituelle pour les jeunes. La cérémonie a été présidée par Mgr Jérôme Beau, archevêque de Poitiers.

Un chantier de 350.000 €
Ce dernier a annoncé que le 14 juillet dernier, une pierre était tombée et avait créé une défaillance autour des vitraux de la basilique de Pitié. La première tranche de travaux d'un chantier de 350.000 € va débuter, financée par le diocèse. Un appel aux dons est lancé, afin de trouver des mécènes.

Dimanche 20 septembre, messe à 10 h 30 avec les équipes Notre-Dame pour l'accueil officiel du père Armel de Sagazan. Renseignements : www.sanctuairendpitié79.fr



Le nouveau recteur Armel de Sagazan et le père Jacques, devant le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié. (Photo NR)

mauléon

Deux spectacles à vivre en famille

Le centre socioculturel du Pays mauléonnais propose deux rendez-vous culturels gratuits à destination des habitants du territoire, en partenariat avec la médiathèque L'Abbaye. Entre lecture musicale et spectacle poétique pour les jeunes enfants, petits et grands trouveront de quoi

s'évader. Dans le cadre du dispositif Partir en livre, Camille Ansel donnera un concert, mercredi 23 septembre à 18 h, dans la cour du centre. Il proposera un concert lecture musical autour de son roman, *Le Cercle des ronces* (Gallimard jeunesse). Accompagné de son ukulélé, il fera découvrir au

public des extraits de son ouvrage. La compagnie Le Wagon Lune proposera, vendredi 25 septembre à 18 h 30, son spectacle *Moustique & Bout d'ficelle*, dans le cadre des animations Les Petites mains. Destiné aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte, ce spectacle est ouvert aux assistantes maternelles. Dans un univers à la fois bucolique, sonore et poétique, le public suivra les aventures d'un jardinier dont la tranquillité est perturbée par l'arrivée d'un hérisson, d'une limace et d'un moustique.

« Le Cercle des ronces » (45 minutes) : mercredi 23 septembre à 18 h dans la cour du CSC, gratuit. « Moustique & Bout d'ficelle » (compagnie Le Wagon Lune) : vendredi 25 septembre à 18 h 30 au parc de la Passerelle (30 minutes), gratuit, inscription conseillée. Renseignements : CSC, 05.49.81.86.31 ou contact.mauléonais@csc79.org.



Mélanie Boissonnot, référente famille au centre socioculturel, propose un programme d'animations culturelles à vivre en famille avec la médiathèque de L'Abbaye. (Photo NR)

Un passage plus sécurisé, rue de Poitiers

Mauléon, les piétons connaissent bien ce passage délicat pour aller d'un côté à l'autre de la rue de Poitiers, très large et dangereuse compte tenu de la forte circulation. Afin d'en sécuriser le passage, une traversée « en baïonnette » vient d'être créée. Les accès de part et d'autre du passage piéton ont été créés par les services municipaux. L'aménagement central, ainsi que le marquage au sol, ont été réalisés par une entreprise externe. L'éclairage public y sera installé d'ici la fin du mois de septembre.



La traversée en baïonnette apporte une sécurité qui n'existait pas encore sur l'axe routier de la rue de Poitiers. (Photo Ville de Mauléon)

cerizay

Les clubs vétérans de pétanque en championnat départemental



Plus de 150 pétanqueurs étaient rassemblés à Cerizay pour le championnat départemental. (Photo NR)

Le Domaine de La Roche à Cerizay a vibré au rythme du championnat départemental des clubs vétérans de pétanque, mercredi 9 septembre. Cette année encore, la pétanque cerizéenne recevait une partie du championnat départemental des Deux-Sèvres. Les rencontres de 1^{re} et 4^e division se sont déroulées sur les terrains cerizéens, tandis que Pompaire accueillait simultanément les compétitions de 2^e et 3^e divisions. Au total, 48 équipes de sept à huit joueurs étaient présentes à Cerizay. Plus de 150 person-

nes ont participé à cette journée sportive. « Cerizay accueille une compétition départementale chaque année depuis maintenant quatre à cinq ans », explique le président de la Pétanque cerizéenne, Guy Benoit. Sur le plan sportif, c'est finalement l'équipe de Chauray qui s'est illustrée, en remportant cette journée de compétition. Une victoire qui lui permet d'accéder au niveau régional. Guy Benoit annonce déjà un prochain événement qui sera connu prochainement. « On attend le retour du comité départemental. »

agenda

cerizay

> **Piscine.** Bassin ludique de 12 h à 13 h 45 et de 16 h à 19 h 30, bassin sportif de 12 h 15 à 13 h 45 et de 16 h à 19 h 30.
> **Bibliothèque.** De 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30.
> **Déchetterie.** De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

l'absie

> **Soirée moules-frites.** Dans le cadre de Septembre en fête, samedi 19 septembre à 19 h 30, animée par un orchestre. Réservations au 07.65.75.80.52. Tarif : 18 €.

la chapelle-saint-laurent

> **Concours de belote.** Organisé par le club de l'Amitié, ce vendredi 18 septembre à 14 h à la salle Notre-Dame-de-Pitié. Ouvert à tous. Tél. 06.73.74.62.36.

largeasse

> **Concours de pétanque.** En doublette, organisé par l'association des parents d'élèves de Largeasse, sur le terrain stabilisé de la salle omnisports, ce vendredi 18 septembre à 19 h. 12 € la doublette. Remise d'une partie des engagements et des lots. Restauration et buvette sur place. Contact : fbirot@live.fr

mauléon

> **Musée.** De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

> **Bibliothèque.** De 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
> **Office de tourisme.** De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
> **Déchetterie.** De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

moncoutant-sur-sèvre

> **Bibliothèque.** De 15 h à 18 h.
> **Déchetterie.** De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
> **Soirée Zumba et Kuduro.** Organisée par l'association Terre de Danse, vendredi 18 septembre à 19 h 30, à la salle Bel Air. Dress code : tous en or. Tarif : 8 €. Une partie des bénéfices seront reversés à l'association Septembre en Or, qui lutte contre les cancers pédiatriques. Réservation sur HelloAsso.

saint-andré-sur-sèvre

> **Escape game nocturne.** Samedi 19 septembre à 20 h, au château de Saint-Mesmin, par équipes de quatre à six joueurs. À partir de 12 ans, poussettes et animaux non autorisés, port de chaussures fermées. Rendez-vous trente minutes avant l'heure annoncée de la séance. Tarifs : 60 € (équipe de quatre personnes), 75 € (cinq personnes), 90 € (six personnes). Places limitées. Réservation uniquement en ligne sur www.chateau-saintmesmin.com/ebilletterie. Renseignements : 05.49.80.17.62 ou contact@chateau-saintmesmin.com ; www.chateau-saintmesmin.fr

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS SUP À 90 000€

niort agglo

Agglomération du Niortais

Communauté d'Agglomération du Niortais

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Niortais.

Type de numéro national d'identification : SIRET.

N° national d'identification : 20004131700013.

Ville : Niort Cedex.

Code postal : 79027.

Groupeement de commandes : non.

Section 2 : communication.

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_sMdLoaecgA

Identifiant interne de la consultation : 2026P27.

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Jérôme BALOGÉ.

Adresse mail du contact : agglo@agglo-niort.fr

Numéro de téléphone du contact : 05.17.38.79.00.

Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : cf. règlement de consultation.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 16 octobre 2026 à 12h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : oui.

Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : installation de bornes de recharge pour bennes à ordures ménagères électriques aux atelier communautaires de la CAN.

Code CPV principal.

Descripteur principal : 45310000.

Type de marché : travaux.

Description succincte du marché : le marché porte sur l'installation de bornes de recharge pour bennes à ordures ménagères électriques aux atelier communautaires de la CAN.

Lieu principal d'exécution du marché : Deux-Sèvres.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : oui.

Détail sur la visite (si oui) : cf. règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis : 16/09/2026.

DEUX SÈVRES

LE DÉPARTEMENT

79

Département des Deux-Sèvres

AVIS RECTIFICATIF

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Deux-Sèvres.

Correspondant : Département des Deux-Sèvres, Département des Deux-Sèvres, mail Lucie Aubrac, place Denfert-Rochereau, CS58880, 79000 Niort, tél. : 05.49.06.79.30, adresse internet : <https://www.deux-sevres.fr>

Objet du marché : prestations de management de transition pour les directions du pôle des solidarités.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date d'envoi à la publication : 16 septembre 2026.

Informations rectificatives : dans la rubrique « Date de réception des offres » : au lieu de : 16 septembre 2026 à 12 h 00. Lire : 1^{er} octobre 2026 à 12 h 00.

Entrepreneurs, créateurs d'entreprise, publiez votre annonce légale en toute

SIMPLICITÉ, SÉCURITÉ.

PUBLICATIONS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER.

Jurislegales

PUBLICATION DES ANNONCES LÉGALES

Un site du groupe

la Nouvelle République

Vous tous Ensemble

02 47 60 62 70

contact@jurislegales.com

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la NR, NR Dimanche, NR.fr ou toutes autres presses habilitées :

aof@nr-communication.fr

02 47 60 62 70

Service Annonces Légales – NR Communication

26, rue Alfred de Musset – 37000 Tours

Pour découvrir l'ensemble des services : Pro-legales.com

Pour diffuser ou consulter les annonces légales : jurislegales.com

Pour accéder aux marchés publics : pro-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques

THOUARSAIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Du 6/10/2026 au 6/11/2026

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

Objet de l'enquête publique :
Par arrêté n°2026-82 en date du 20 août 2026, le Président la Communauté de Communes du Thouarsais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Thouarsais.
Cette modification n°3 porte sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUH (parcelles BL7, BL8 et BL9) et au reclassement complet de la zone 1AUH en zone A (agricole) (parcelles BI3, BI4, BI5 et BI6) situées sur la commune de Saint-Jean-de-Thouars.

Date de l'enquête publique :
L'enquête publique se déroulera
DU 6/10/2026 à 9h30
AU 6/11/2026 à 17h00
pendant une durée de 32 jours consécutifs.

Désignation du commissaire enquêteur
M. Dominique MOREAU, a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Poitiers, par décision n°E26000099/86 en date du 6 août 2026.

Modalités d'organisation de l'enquête
Le dossier d'enquête publique sera consultable par le public :
- à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle Aménagement Durable du Territoire : 5 rue Anne Desrays 79100 THOUARS.
- à la mairie de Saint-Jean-de-Thouars : 1 rue Charles-Ragot, 79100 SAINT-JEAN-DE-THOUARS.
- sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle Aménagement Durable du Territoire, 5 rue Anne Desrays à Thouars, pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture habituels
- sur le site Internet : <https://www.thouars-communaute.fr>, onglet « Aménagement »
- Évolution en cours – Modification n°3 du PLUi – Enquête publique.

Les observations éventuelles pourront :
- Être consignées sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet,
- Être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle Aménagement Durable du Territoire, 5 rue Anne Desrays 79100 THOUARS,
- Être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : ep.modification3@thouars-communaute.fr

Transmission des pièces et demande d'informations
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. De même toute information pourra être demandée auprès du pôle Aménagement Durable du Territoire au 05-49-66-68-68.

Permanences :
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux dates, lieux et heures suivantes :
- Le Mardi 6 octobre 2026 de 9h30 à 12h30 à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle Aménagement Durable du Territoire.
- Le Mercredi 21 octobre 2026 de 14h30 à 17h30 à la mairie de Saint-Jean-de-Thouars.
- Le Vendredi 6 novembre 2026 de 14h00 à 17h00 à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle Aménagement Durable du Territoire.

Clôture de l'enquête publique, rapport et conclusions
La copie du rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, seront tenues à disposition du public un mois après la clôture de l'enquête publique, à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle Aménagement du Territoire, à la mairie de Saint-Jean-de-Thouars et sur le site Internet de la Communauté de Communes du Thouarsais pendant un an.

Évaluation environnementale
Le projet de modification n°3 du PLUi de la Communauté de Communes du Thouarsais a fait l'objet d'une demande au cas par cas. Par décision MRAe NA-2026-016230/KK AC PLU en date du 7 mai 2026, le projet de modification n°3 du PLUi de la Communauté de Communes du Thouarsais n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Suite de l'enquête publique
Après l'enquête publique, la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Thouarsais, éventuellement modifiée pour tenir compte des remarques, avis, observations émis lors de l'enquête publique et du rapport et avis du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du conseil communautaire.

Avis administratifs

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES

PREFECTURE DE LA VIENNE

AVIS

Par arrêté préfectoral interdépartemental n°2026-06/79-86/ElecTrans-P236-DUP en date du 14 septembre 2026 a été déclaré d'utilité publique le projet de construction d'une liaison souterraine à 225 000 volts entre les postes électriques de SOUDAN et de ROM, sur les communes de Pamproux, Rom et Soudan dans les Deux-Sèvres ainsi que les communes de Rouillé et Saint-Savant dans la Vienne. L'arrêté peut être consulté dans les mairies précitées et dans les préfectures de la Vienne et des Deux-Sèvres.

PREFECTURE DES DEUX-SÈVRES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Article L 123-19 du Code de l'environnement

Par arrêté préfectoral du 11 septembre 2026, une procédure de participation du public par voie électronique est organisée, du lundi 5 octobre 2026 au lundi 19 octobre 2026 inclus, soit 15 jours consécutifs sur le territoire des communes de la Chapelle-Saint-Laurent et Neuvy-Bouin, portant sur la modification du projet autorisé de la société ÉNERGIE DES TROIS SENTIERS, sur les communes précitées.
Pendant la durée de la participation du public, toute personne peut prendre connaissance du dossier sur :
- le site internet des services de l'État dans les Deux-Sèvres à l'adresse suivante : <https://www.deux-sevres.gouv.fr/administrer/Publications/Annonces-et-avis/Enquete-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation/CHAPELLE-ST-LAURENT-LA-PPVE-SASU-ENERGIE-DES-TROIS-SENTIERS-a-Neuvy-Bouin-et-la-Chapelle-Saint-Laurent>;
Le dossier peut aussi être consulté en préfecture des Deux-Sèvres (4 rue Du Guesclin – BP 70000 79099 Niort Cedex 9) sur un poste informatique disponible, du lundi au vendredi, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 ou sur support papier, sous réserve d'une demande de rendez-vous à l'adresse suivante : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr
Le public pourra présenter pendant toute la durée de participation du public par voie électronique ses observations et propositions sur le projet selon les modalités suivantes :
• Par courrier postal adressé à la préfecture des Deux-Sèvres (bureau de l'environnement, 4 rue Du Guesclin, BP 70000 79099 Niort Cedex 9) en précisant dans l'objet: PPVE – SASU ÉNERGIE DES TROIS SENTIERS à Neuvy Bouin et la Chapelle Saint-Laurent. Ces observations devront être transmises avant la fin du délai de consultation du public, cachet de la poste faisant foi.
• Par courrier électronique adressé à pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr date de réception faisant foi. Les observations reçues par ce biais seront publiées sur le site internet des services de l'Etat dans les Deux-Sèvres.
Un avis au public est affiché ou rendu public deux semaines au moins avant le début de la participation du public :
• Par affichage en mairies de La CHAPELLE SAINT-LAURENT, NEUVY-BOUIN, AMAILLOUX, LARGEASSE, SECONDIGNY, BOISMÉ, MONCOUTANT-SUR-SÈVRE, TRAYES, CHANTELOUP, POUIGNE-HÉRISSON, VERNOUX-EN-GÂTINE, CLESSÉ, SAINT-AUBIN-LE-CLOUD, FÉNÉRY, SAINT-GERMAIN-DE-LONGUE-CHAUME ;
• Par mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans les Deux-Sèvres ;
• Par publication, aux frais du demandeur, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le ou les départements concernés.
Le pétitionnaire procédera à l'affichage sur le site du projet jusqu'à la fin de la période de participation du public.
Des informations relatives au projet, peuvent être demandées au pétitionnaire par courrier électronique à : energie.troissentiers@wpd.fr et par téléphone au: 02 51 89 79 40.
La décision d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, assortie de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté du préfet des Deux-Sèvres.

Vie de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 10/09/2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée :
Dénomination sociale : MEUREAU
Capital social : 1 500 euros
Siège social : 12 Rue de la Scierie 79170 VERNOUX SUR BOUTONNE
Objet : Gestion immobilière: l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus : la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Président : Xavier MEUREAU demeurant 12 Rue de la Scierie 79170 VERNOUX SUR BOUTONNE
Directrice générale : Ophélie MEUREAU demeurant 12 Rue de la Scierie 79170 VERNOUX SUR BOUTONNE
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NIORT.
Pour avis.

Comment faites-vous pour accéder aux marchés publics dans votre région

www.pro-marchespublics.fr

En permanence, consultez les appels d'offre en cours. Et mettez vous en alerte mail !

Pro MARCHÉS PUBLICS